

# Alexandre Ajami

## Associé

Montréal

### BUREAUX

514.871.5484

aajami@millerthomson.com



## Secteurs et Expertises

### SECTEURS

Agroentreprises et production alimentaire |  
Technologies | Propriété intellectuelle

### EXPERTISE

Technologies, propriété intellectuelle et  
protection de la vie privée | Marques de  
commerce | Propriété intellectuelle | Protection  
de la vie privée et cybersécurité | Technologies |  
Marketing, publicité et conformité des produits

## Biographie

### ADMISSION AU BARREAU

Quebec, 1999

### FORMATION

- Agent de marques de commerce, 2003
- LL.B., Université de Montréal, 1998

### LANGUES

English, French

Alexandre Ajami est un avocat exerçant en propriété intellectuelle et en technologies de l'information, avec une expertise reconnue en marques de commerce, droit d'auteur, licences et contrats de services informatiques. Il fournit des conseils en matière d'enregistrement et de protection des droits de propriété intellectuelle. Sa pratique englobe également la protection de la vie privée, incluant des conseils stratégiques portant sur les lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels. Il accompagne une clientèle variée, incluant des entreprises des secteurs de l'agroalimentaire, du commerce de détail et du commerce en ligne. Dans le cadre de sa pratique, Alexandre assiste également sa clientèle dans le cadre de nombreuses problématiques liées au commerce électronique, notamment la protection des renseignements personnels, le droit à l'image, la Charte de la langue française, les règles relatives aux concours publicitaires et à la publicité, la Loi canadienne anti-pourriel, les noms de domaine et la protection du consommateur.

Diplômé en droit (LL.B.) de l'Université de Montréal et agent de marques de commerce, Alexandre partage activement son savoir lors de conférences et par le biais de publications. Ses interventions couvrent des sujets clés tels que les marques de commerce et la vie privée, illustrant ainsi son engagement continu envers l'avancement de la profession.

Membre de l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada et d'associations de renom, Alexandre est régulièrement reconnu pour son expertise juridique. Il est notamment cité par des publications prestigieuses comme *The Best Lawyers in Canada* et le *World Trademark Review 1000*, qui soulignent son excellence en propriété intellectuelle.

## Engagement

### Reconnaissance

- *The Best Lawyers in Canada* – Propriété intellectuelle, 2021-2025
- Classé parmi les meilleurs professionnels des marques de commerce au Canada dans le *World Trademark Review 1000: The World's Leading Trademark Professionals*, 2021-2024

### Leadership éclairé

- « Grandeur et misère des marques officielles », *Développements récents en droit de la propriété intellectuelle*, Barreau du Québec, 2017
- *Présomptions en matière de propriété intellectuelle : ce que les avocats (de contentieux) devraient savoir*, Association du Barreau Canadien, 2017
- « La Loi de mise en oeuvre de l'AÉCG entre en vigueur et accorde une protection à des indications géographiques supplémentaires », *Le réseau alimentaire : les agroentreprises canadiennes et le droit en matière d'alimentation*, 17 octobre 2017
- *La transmission d'entreprise : Comment se préparer à l'inévitable*, Conférence Miller Thomson en droit des affaires, 25 octobre 2016

- « Supreme Court of Canada Rules that Quebec's Farm Income Stabilization Program is not a Contract of Insurance », *Le réseau alimentaire : les agroentreprises canadiennes et le droit en matière d'alimentation*, 3 octobre 2016
- *Quelle est la valeur d'un enregistrement de marque de Commerce dans le cadre d'un litige ?*, Regroupement des praticiens en droit des marques de commerce, 2015
- *Le projet de loi C-8 concernant une réforme de la Loi sur les marques de commerce*, Association du Barreau canadien, 2014
- La Loi Canadienne anti-pourriel : C'est pour bientôt et il n'y a pas que les pourriels qui sont visés !, CPA (Comptables agréés professionnels du Canada), 2014
- « Recours en dépréciation de l'achalandage fondé sur l'article 22 de la *Loi sur les marques de commerce* : Quelles sont les conséquences de l'arrêt *Veuve Clicquot ?* », *Développements récents en droit de la propriété intellectuelle*, Barreau du Québec, 2012
- *Les bases du droit : la preuve*, Institut de la propriété intellectuelle du Canada, 2007, 2010, 2012
- *Les bases du droit : les contrats*, Institut de la propriété intellectuelle du Canada, 2007
- « *Veuve Clicquot Ponsardin v. Boutiques Clicquot Ltée: Celebrity Is Not Everything* », 96 *The Trademark Reporter*, 2006
- *La protection des idées dans les propositions en matière de contrats de design construction*, INFONEX, 2002

## **Mandats importants**

- A plaidé avec succès, dans un dossier de principe en matière de marques de commerce, devant la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Veuve Clicquot Ponsardin*

## **Engagement communautaire**

- Membre du comité organisateur, FORPIQ (Forum International sur la Propriété Intellectuelle), 2014-2018
- Membre, Conseil de vérification et de déontologie, Caisse populaire des Sources, 2000-2006
- Agent de marques de commerce depuis 2003

## **Adhésions et affiliations**

- Institut de la propriété intellectuelle du Canada
- Association du Barreau canadien
- Association des juristes pour l'avancement de la vie artistique